



Cette annonce a été sélectionnée par les Club des Directeurs Artistiques et Libération à l'issue d'un concours destiné à souligner la vitalité du média presse quotidienne.

L'ILLETTRISME

CHRONIQUE D'UN MAL INVISIBLE

Plus de trois millions d'illettrés en France, qui travaillent et vivent apparemment comme les autres. À l'heure où la circulaire sur la grammaire d'Alain Bentolila pourrait bien ouvrir la voie à une réforme de l'école, un état des lieux s'impose.

Illettrisme. Un nom bien trop commun qui cache pourtant une réalité alarmante : l'incapacité à lire, comprendre et écrire un message simple. Dans notre société régie par la réussite et les diplômes, trop nombreux sont ceux qui sortent illettrés de l'école. Pour prévenir et lutter contre ce mal, les solutions existent. En amont, réviser le mode de fonctionnement de l'école et impliquer les adultes, restaurer le lien entre la famille et les enfants est vital pour prévenir l'illettrisme. En aval, impliquer tous ses intervenants au quotidien (État, administrations, institutions, employeurs, formateurs...) pour lever les tabous. À la clé, un enjeu social et citoyen : permettre à tous d'acquérir le savoir et l'autonomie nécessaires pour devenir acteur de sa vie.

Tout commence très tôt

Pour Alain Bentolila, linguiste et membre du comité scientifique de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), auteur du rapport sur la grammaire, les causes de l'illettrisme prennent leur source dans la petite enfance. « Répondre à un enfant de 5 ans : Je n'ai pas compris ce que tu as dit, c'est lui signifier qu'on veut le comprendre et aussi qu'il se fasse comprendre. » C'est cette attention, cet échange, en quantité comme en qualité, qui va permettre à l'enfant de se construire comme une intelligence singulière, d'acquérir les clés du langage. « En revanche, un enfant qui a grandi dans le silence et l'indifférence arrive affaibli à l'école », poursuit-il. Entravé par un langage pauvre,

il n'est pas armé pour apprendre les codes de la lecture, puis ceux de l'écriture. C'est ainsi qu'en accumulant les lacunes, il va passer de classe en classe et se retrouver quelques années après en situation d'illettrisme. Il devient alors urgent de lui faire prendre conscience, en dehors de tout système scolaire, que l'écrit a sa place dans tout ce qu'il va souhaiter et aimer entreprendre.

Former sans stigmatiser

L'illettrisme concerne des personnes qui ont été scolarisées en France, mais qui, pour des raisons familiales, sociales, économiques ou sanitaires, ont « décroché » à un moment donné. « À la différence des analphabètes qui ne sont pas allés à l'école en France et qui

vont ensuite apprendre le français comme une langue étrangère, les personnes en situation d'illettrisme ressentent souvent un sentiment de honte et cachent leur situation à leur entourage, précise Hervé Fernandez, secrétaire général de l'ANL-CI. Plus grave, elles se dénie la capacité à apprendre ». Or, contrairement aux idées reçues, plus de la majorité des personnes illettrées travaillent (bâtiment, propreté, services à domicile...) et sont compétentes dans leur domaine. Mais lorsque la moindre évolution de poste risque de révéler leurs difficultés parce qu'elles n'ont pas acquis les connaissances de base, elles préfèrent refuser une promotion. La mise en place du Forum permanent des bonnes pratiques permet de développer progressivement des formations adaptées et d'échanger les savoir-faire.

Un enjeu vital

Pour Hervé Fernandez, « le meilleur moyen d'agir de façon non stigmatisante est d'inscrire la formation à la lecture, à l'écriture et au calcul dans le cadre de la formation professionnelle, puisqu'on s'appuie alors en partie sur des acquis ». Anna Cattan, formatrice en français langue seconde au Centre de formation Louise-Couvé à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, confirme cet état de fait : « La remise à niveau, comme l'alphabétisation, va de

pair avec un enjeu professionnel. Cela s'inscrit dans une dynamique sociale, et permet surtout de donner un sens à la vie d'hommes, et de nombreuses femmes qui veulent sortir de leur situation de bénéficiaire du RMI et avoir un emploi », explique-t-elle. Une réussite conditionnée par les moyens matériels, financiers et humains consacrés, de façon à assurer qualité et continuité du parcours.

Il faut donner aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme les moyens de développer leurs actions

« Les formations que nous dispensons permettent d'atteindre des objectifs réalistes, en lien avec les ambitions des personnes qui les suivent, poursuit-elle. Mais elles doivent être menées à terme – et donc largement financées par des aides – pour aboutir à un succès. »

Agir dès maintenant

La prise de conscience de l'importance de la lutte contre l'illettrisme par les politiques, si réelle soit-elle, est très récente. Il est grand temps de passer de la théorie à la pratique. De donner à ses acteurs plus de moyens de développer et d'orienter les actions envers ceux qui en ont vraiment besoin et ce, dès l'école. Un préalable à l'égalité des chances. Faites passer le mot... ■

Virginie Pierson de Galzain

LA FIN DES IDÉES REÇUES



Non, l'illettrisme n'est pas l'apanage des étrangers. Non, il ne se trouve pas uniquement concentré dans les zones urbaines sensibles. Non, les jeunes ne sont pas les plus touchés. Non, il n'empêche pas d'exercer une activité professionnelle. C'est ce que révèle notamment l'enquête Information et Vie quotidienne 2002-2005 menée en France par l'INSEE et l'ANL-CI sur une population de 18 à 65 ans. Présentée en juin 2006, elle permet de mieux savoir qui fait partie des 9 % d'illettrés.

✓ 3 100 000 personnes illettrées, soit 9 % des adultes de 18 à 65 ans. Près de 1 adulte sur 10 de 18 à 25 ans est illettré.

Plus de la moitié des illettrés ont plus de 45 ans. 59 % sont des hommes et 41 %, des femmes.

✓ 74 % des personnes illettrées utilisaient uniquement le français chez elles à l'âge de 5 ans.

✓ Plus de la moitié (57 %) des personnes illettrées exercent une activité professionnelle.

✓ 50 % des personnes illettrées vivent dans des zones rurales (28 %) ou dans des communes de moins de 20 000 habitants.

✓ 50 % vivent dans des zones urbaines, dont 10 % en région parisienne et 10 % en zone urbaine sensible.

✓ 26 % des allocataires du RMI sont en situation d'illettrisme. ■

Propos recueillis par Virginie Pierson de Galzain

